

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 mai 2009  
(convocation du 15 mai 2009)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10  
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre  
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Régie de l'Abattoir - Rapport d'activité et compte financier 2008 - Adoption.**

présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exercice 2008 s'est achevé sur une activité de 2905 tonnes, en recul de 17,66 % par rapport à celle de l'exercice précédent (3528 tonnes).

La répartition par espèce a été la suivante :

ESPECES	2007		2008		Variation 2008/2007 en poids
	Nombre de têtes	Poids en Kgs	Nombre de têtes	Poids en Kgs	
GROS BOVINS	4 889	2 155 993	4 402	1 936 720	- 10,17 %
CHEVREAUX	266	2 267	288	2 670	+ 17,81 %
CHEVAUX	782	231 850	705	196 297	- 15,33 %
MOUTONS	14 698	489 275	9 706	317 006	- 35,21 %
AGNEAUX	26 338	390 588	23 313	346 080	- 11,40 %
VEAUX	1 133	155 285	765	106 792	- 31,23 %
PORCS	1 006	102 916	-	-	
PORCELETS	61	587	-	-	
<b>TOTAUX</b>	<b>49 173</b>	<b>3 528 761</b>	<b>39 179</b>	<b>2 905 565</b>	<b>- 17,66 %</b>

Cette situation est due à plusieurs phénomènes, mais à quatre en particulier :

1 – tout d'abord, un arrêt total de l'activité de l'abattoir du 22 mars au 10 avril 2008, lié à la découverte d'une concentration de légionnelles supérieure à la limite autorisée dans le système de refroidissement (tours aéro réfrigérantes) ;

2 – l'arrêt des abattages de moutons de la Société SOVIAGO à compter du 1<sup>er</sup> mars 2008 ;

3 – une filière ovine totalement sinistrée au niveau national avec, bien évidemment, des répercussions au niveau local ;

4 – une forte diminution de la consommation de produits carnés liée à la conjoncture économique.

Cette situation est préoccupante mais, toutes proportions gardées, est le reflet de la situation au niveau du pays.

Le budget prévisionnel, établi sur la base d'une activité de 4 000 tonnes et qui s'équilibrerait en charges et en produits à 2 062 720 € avec une subvention du budget principal de 473 400 €, a dû faire l'objet d'un ajustement pour tenir compte de la réalité.

La décision modificative n°1, adoptée le 22 février 2008 par le Conseil de Communauté, a ramené comptablement le tonnage à 3 000 tonnes, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation de 145 900 € de l'apport du budget principal pour le porter à 619 3000 € et d'équilibrer le nouveau budget en charges et en produits à 2 020 000 €.

Enfin, comme prévu, le déficit antérieur reporté (234 910,99 €) a été réintégré en charges, ce qui a eu pour effet de porter le budget d'exploitation à 2 254 910,99 € et la participation du budget principal à 854 210,99 €.

Au terme de l'exercice, cette subvention a été appelée à hauteur de 809 496,32 € et à concurrence de 574 585,33 € pour la gestion du seul exercice 2008 (809 496,32 € - 234 910,99 €).

En outre, comme chaque année et conformément à la réglementation, la Régie dotée de la seule autonomie financière a reversé auprès de la Collectivité propriétaire le produit de la taxe d'usage, soit 67 283,59 €.

Comme les années précédentes, la situation est donc toujours aussi difficile et fragile, malgré les efforts consentis par chacun pour participer à une gestion plus efficiente.

Ce constat semble être le reflet des difficultés rencontrées par la filière viande au niveau national, ce qui n'est, bien entendu, ni rassurant, ni satisfaisant en ce qui concerne l'Etablissement communautaire.

Enfin et dans le prolongement d'études déjà réalisées et dans la perspective de la libération du terrain actuel en 2011, il a été demandé qu'un diagnostic de faisabilité d'un autre Etablissement soit réalisé.

A l'issue d'une première présentation, il a été souhaité un complément d'étude aux fins de connaître les possibilités existantes et envisageables en dehors d'une nouvelle construction.

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2008, en adoptant les termes de la délibération suivante :

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment l'article R 222-1-85,

Vu les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M 42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

Vu le budget d'exploitation 2008 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'abattoir, lors de sa réunion du 16 avril 2009,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable, sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2008 comme suit :

- en charges à.....	1 949 474,00 €
- en produits à.....	1 949 474,00 €

ACTIF.....	850 743,17 €
PASSIF.....	680 743,17 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
21 JUILLET 2009  
  
PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2009

M. CLAUDE SOUBIRAN